

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	20 septembre 2017	Nombre de conseillers communaux En exercice: 50 Présents : 41 Votants : 49
Date d'affichage de la convocation :	20 septembre 2017	

Séance du 26 septembre 2017

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-six septembre deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, Mme Frédérique COLAS, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE, Mme Corinne BALLANTIER, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY (arrivé à 20 h), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

ETAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN,
M. Mohammed BELKAID, procuration à M. Bernard MORAINÉ,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
M. Benoit HERR, procuration à M. Richard ZEIGER,
Mme Monique PAUTRÉ, procuration à Mme Isabelle DUFOUR,
Mme Sylvie BLANC, procuration à M. Jacques COURTAT,
Mme Laure FARO, procuration à M. Bernard DUGOURGEOT,
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à M. Guy BOURRAS,
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,
M. Alain PETER,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND



Objet : avenant n°2 : contrat de ville

Objet : avenant n°2 : contrat de ville

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Jovinien,

Vu la délibération en date du 26 juin 2016 approuvant la convention régionale de cohésion sociale et urbaine

Vu la signature de la convention le 8 septembre 2015,

Vu la délibération du 11 mai 2016, n° ADM/2016/20 relative à l'avenant n°1,

Considérant le besoin de flécher les actions qui s'inscrivent dans la politique régionale en faveur de la rénovation urbaine sur les quartiers d'intérêt régional et local,

Considérant que ces actions, après des mois de réflexions, ont été priorisées en fonction du calendrier opérationnel,

Considérant que l'avenant n°2 en annexe permet d'acter l'engagement financier de la région dans le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU),

Considérant que l'enveloppe financière de 2 500 000 € est allouée au programme engagé sur le quartier de la Madeleine à Joigny,

Considérant la réunion du bureau communautaire et du conseil des maires en date du 13 septembre 2017,

Vu l'exposé du Président,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** les termes de l'avenant n°2 en annexe,
- **autorise** le président ou son représentant à signer cet avenant et tout document relatif à ce dossier.

Date de réception
par la Préfecture : 16/10/2017
date de publication : 16/10/2017



Pour copie conforme,
le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Jovinien".